Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

VILLE DE GUÉRET

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL De Guéret

PEdt 2021-2022

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Sommaire

Identité

I. Porteur du PEdt
II. Périmètre du PEdt

Gouvernance

III. Partenaires du PEdt
IV. Instances

Orientations Educatives 2021 2022

V. Objectifs généraux
VI. Axes de développement
VII. Cartographie des dispositifs existants et projection pour 2021-2022

Evaluation

VIII. Bilan du précédent PEdt 2018-2021
IX. Critères de suivi du PEdt 2021-2022 par type de dispositif

Conclusion

Annexe : Bilan du PEdt 2018-2021

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Identité

I - PORTEUR du PEdt

Mairie de Guéret
Tél.: 05 55 51 47 00
mairie@ville-gueret.fr

Correspondant Affaires scolaires / AL Jouhet / AL Fayolle-Local Ados / CME :
Direction Education/Jeunesse
Tél.: 05 55 51 47 38
education@ville-gueret.fr

Correspondant Cohésion Sociale / AL Quartiers Anima / Parentalité / Politique de la Ville :
Direction Cohésion sociale/Sports/Culture & Directeur Anima
Tél.: 05 55 51 47 42
anima.actualite@ville-gueret.fr
aurelie.bilde@ville-gueret.fr

II - PÉRIMÈTRE du PEdt

Le PEdt permet de mettre en œuvre et de coordonner l'ensemble des actions éducatives de la commune sur tous les temps (temps scolaire, périscolaire et extrascolaire) pour les enfants et adolescents de son territoire, ainsi que pour leurs familles.

Guéret en chiffres :
12 889 habitants (population totale au 01/01/2021).
5 quartiers : Centre-Ville, Champegaud, Jouhet, La Rodde et Maindigour
1 quartier prioritaire Politique de la Ville : Albatros

Nombre d'enfants concernés :

Écoles	Type	Effectifs scolaires sept 2021
Alfred Assolant	M	88
Jean Macé	M	52
Paul Langevin	M	78
Jacques Prévert	M	93
Cerclier-Guéry	É	199
Jean Macé	É	116
Paul Langevin	É	125
Jacques Prévert	É	169
Notre Dame	P	133

Collèges	Effectifs scolaires sept 2021
Jules Marouzeau	529
Martin Nadaud	458

Lycées	Effectifs scolaires sept 2021
Pierre Bourdan	716
Jean Favard	713

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

III -PARTENAIRES du PEdt

- Institutionnels : CAF, Éducation Nationale, Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Associatifs : Les associations et les clubs sportifs,
- Autres : Parents d'élèves, organismes de formation de l'animation, établissements culturels …

IV INSTANCES du PEdt

Le comité de suivi

Le comité de suivi du PEdt valide les orientations proposées par la Ville. Il se réunit annuellement.

Composition

- Les élues : Le Maire, L'adjointe au Maire délégué à la démocratie locale, L'adjointe au Maire délégué à la cohésion sociale
- Les services municipaux : La direction du service Education/Jeunesse, La direction du service Cohésion Sociale/Sports/Culture, Les directions d'accueils de loisirs AL Jouhet et Anim'A
- Les services de l'Education Nationale
- Les organismes de tutelle : La CAF de la Creuse, Le Conseil Départemental de la Creuse, La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)

Le Conseil des parents

Il est mis en place dans le cadre du Plan Mercredi. Il se réunit régulièrement pour échanger sur les actions mises en place.

Le Conseil de parents est une instance consultative qui permet l'expression et la participation des parents dont les enfants sont accueillis au sein des AL de la Ville. Les familles participent à l'évaluation des projets et des actions mises en place via des temps d'échanges et des questionnaires.

Les associations de la ville impliquées dans la mise en place de cycles d'activités et dans des projets ponctuels seront invitées au sein de ce Conseil de parents, avec pour objectif de travailler sur la transversalité entre partenaires sur le territoire.

Composition

- Les membres du Comité de suivi
- Les représentants des animateurs (AL Jouhet, Anim'A et AL Fayolle)
- Les associations partenaires des projets
- Les représentants des parents d'élèves

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Orientations éducatives 2021-2022

V – LES OBJECTIFS GENERAUX DE LA VILLE DE GUERET

La coéducation au service du développement de l'enfant

Dans la continuité du PEDT 2018/2021 dont le bilan est joint en annexe, la ville de Guéret et ses partenaires ont la volonté de contribuer à l'éducation et à la réussite de tous les enfants de la Ville de la naissance à 17 ans selon les principes fondateurs que sont la laïcité, l'égalité, la solidarité, la mixité et la citoyenneté.

Le PEDT 2021/2022 a pour objectifs généraux de :

1) **Réduire les inégalités en associant et impliquant les familles et en favorisant la continuité éducative**
2) **Rendre accessible à tous les activités culturelles, sportives et loisirs du territoire via un projet éducatif cohérent et partagé, en veillant à la qualité des activités proposées et en prenant en compte les enfants en situation de handicap**
3) **Favoriser le vivre ensemble**

Pour la mise en œuvre du PEDT, les concepteurs des projets s'appuieront sur :

- Le diagnostic des actions menées sur la ville en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire,
- Le dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires de la communauté scolaire et éducative, parents d'élèves, enseignants, associations, services municipaux …
- Le partenariat déjà existant entre la Ville de Guéret et l'Éducation Nationale ainsi que celui entre la Ville et les associations.

VI - LES AXES DE DEVELOPPEMENT 2021/2022

1. **Le développement de l'enfant et la réussite éducative (objectifs 1 et 2)**
2. **L'égalité des chances et la mixité sociale en s'appropriant le territoire (objectif 2)**
3. **Le parcours de citoyenneté (objectif 3)**

VII LA CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS du PEdt

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Dispositifs existants par tranche d'âge

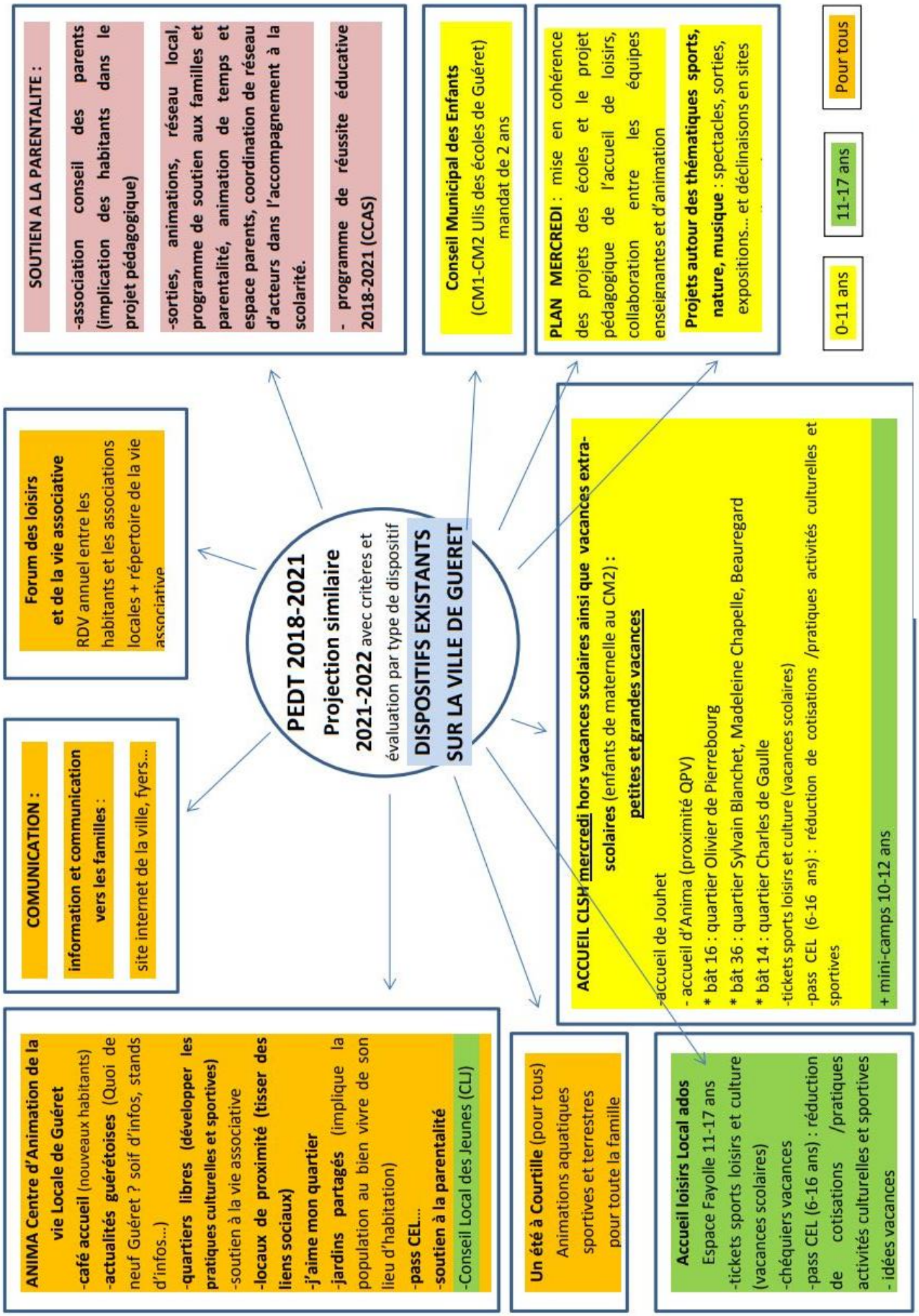

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Périmètre, lieux géographiques et activités par tranche d'âge

PEDT 2018-2021
et projection pour 2021-2022
PERIMETRE, LIEUX GEOGRAPHIQUES ET ACTIVITES

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (2021) :
- 4 écoles maternelles (391 passés à 311)
- 5 écoles primaires (671 passés à 609)
- 2 collèges (1029 passés à 987)
- 2 lycées (1479 passés à 1429)
- 1 établissement privé Notre-Dame (37 élèves de maternelle, 74 de primaire passé de 111 à 133)

SEMAINE SCOLAIRE 1ER DEGRE-LMJV
8h45-12h/14h-16h45
A noter : Plan mercredi : renforcer la qualité et la cohérence des activités du mercredi sans école avec celles organisées dans le cadre scolaire.

PERISCOLAIRE MATIN : 7h15-8h45
(tous les enfants de la maternelle au CM2)

PERISCOLAIRE PAUSE MERIDIENNE : ateliers 12h-14h
(tous les enfants de la maternelle au CM2)

PERISCOLAIRE DU SOIR : 16h15-18h30
(tous les enfants de la maternelle au CM2)

RELATIONS EDUCATION NATIONALE ET VILLE DE GUERET
informatique, natation (solutions en attendant la réouverture de la piscine), La Guérétoise de spectacle, classes chorales, musée (même si fermé), ludothèque, subventions…

Inclusion et accessibilité de tous, notamment les enfants handicapés -AESH

PARTENAIRES 2018-2021 :
Etat, CAF, Education Nationale, CD23, Direction départementale de cohésion sociale, associations, clubs, parents d'élèves, organismes de formations et d'animation, établissements culturels (La Guérétoise de spectacles, Espace Fayolle, cinma, médiathèque intercommunale, conservatoire de musique …)

Développer la mixité sociale : projets entre les accueils de loisirs de l'ensemble du territoire

ACCUEIL ALSH mercredi hors vacances scolaires (enfants de maternelle au CM2)
PLAN MERCREDI
-accueil de Jouhet
- accueil d'Anima (proximité QPV)
* bât 16 : quartier Olivier de Pierrebourg
* bât 36 : quartier Sylvain Blanchet, Madeleine Chapelle, Beauregard
* bât 14 : quartier Charles de Gaulle

ANIMA Centre d'Animation de la vie Locale de Guéret
-café accueil (nouveaux habitants)
-actualités guérétoises
-quartiers libres
-soutien à la vie associative
-Conseil Local des Jeunes (CLJ)
-locaux de proximité
-j'aime mon quartier
-jardins partagés
-pass CEL…

Un été à Courtille
Pour tous

Accueil loisirs Local ados
Espace Fayolle 11-17 ans

ACCUEIL ALSH vacances extra-scolaires
(enfants de maternelle au CM2) :
petites et grandes vacances
-accueil de Jouhet
- accueil d'Anima (proximité QPV)
* bât 16 : quartier Olivier de Pierrebourg
* bât 36 : quartier Sylvain Blanchet, Madeleine Chapelle, Beauregard
* bât 14 : quartier Charles de Gaulle

+ mini-camps 10-12 ans

0-11 ans | 11-17 ans | Pour tous

Réalisation : Aurélie Bildé, Directrice cohésion sociale, sports et culture, ville de Guéret 13-10-2021
Source : PEDT 2018-2021

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Evaluations

VIII LE BILAN DU PRECEDENT PEdt 2018-2021

Le bilan du dernier PEDT 2018-2021 est annexé au présent document.

IX CRITERES DE SUIVI du PEdt 2021-2022 PAR TYPE DE DISPOSITIF

Légende publics concernés : 0-11ans 11-17 ans Pour tous Partenaires Parentalité

RELATIONS EDUCATION NATIONALE ET VILLE

Organisation de la semaine scolaire du 1er degré
Avis des conseils d'école au cours du 1er trimestre 2022 ainsi que du Conseil Municipal, sur le maintien ou non d'une organisation des rythmes scolaires en 4 jours pour la rentrée scolaire 2022.

L'informatique à l'école
Tableau de suivi du déploiement du matériel informatique / Cohérence avec les politiques éducatives du développement numérique à l'école

La natation scolaire
Nombre d'enfants ayant bénéficié de l'apprentissage de la natation (y compris sur piscine externalisée)

La Guérétoise de spectacle
Nombre de scolaires ayant bénéficié de spectacles dans le cadre scolaire (y compris les spectacles offerts par la Ville ds le cadre …)

Les classes chorales
Nombre de classes concernées et nombre d'élèves

Le Musée de Guéret
Tableau des fréquentations : classes/enfants ayant bénéficié de l'intervention d'une médiatrice durant la fermeture du musée

La Ludothèque municipale de Fayolle
Tableau des fréquentations : enfants/classes/séances

Subventions aux écoles
Tableau de suivi des subventions attribuées par école : projets/classes/enfants/montants

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

LES DISPOSITIFS PERISCOLAIRES

Périscolaire matin (Accueil du Matin de 7h15 à 8h45)
Tableau de suivi des fréquentations par année scolaire

Périscolaire pause méridienne
Tableau de suivi des fréquentations par année scolaire

Périscolaire soir (accueil du soir de 16h45 à 18h30)
Tableau de suivi des fréquentations par année scolaire

Accueils de Loisirs les mercredis

- **L'Accueil de Loisirs de JOUHET**
- **L'Accueil de Loisirs d'Anim'A (Proximité QPV) 6-14 ans**

Tableau de suivi des fréquentations/année scolaire (enfants inscrits/présents – activités proposées)

LES DISPOSITIFS EXTRASCOLAIRES (petites et grandes vacances)

Accueil de Loisirs de JOUHET
Accueil de Loisirs d'Anim'A (Proximité QPV) 6-14 ans
Tableau de suivi des fréquentations/année scolaire (enfants inscrits/présents - activités proposées)
Nombre de mini-camps organisés avec détail inscrits/présents ; durée séjour ; lieu

LES DISPOSITIFS PERI ET EXTRASCOLAIRE ADOS

Accueil de loisirs Fayolle « Local ados »
Tableau de suivi des fréquentations/année scolaire/quartier/tranche d'âge

Accueil de Loisirs Fayolle « Idées vacances »
Tableau de suivi des fréquentations / année scolaire / tranche d'âge / domiciliation Guéret (par quartier et QPV) et hors Guéret / activités-sorties

Accueil de Loisirs Fayolle « Initiatives Jeunes »
Détail des projets mis en place (nombre et thématiques)

Dispositif « Tickets Sports Loisirs et Culture » Pour les 0-11ans et 11-17 ans
Tableau de suivi des stages proposés, des associations partenaires et du taux de participation (avec détail inscrits G ou HG et quartiers Guéret)

LE DISPOSITIF « CHEQUIER VACANCES »

Tableau de suivi du nombre de chéquiers proposés, du nombre de vente, des partenaires sur le territoire

LE DISPOSITIF « UN ETE A COURTILLE »

Nombre de bracelets vendus avec détail sur participation des AL de la Ville

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Nombre de réunions du CME avec détail assiduité des enfants
Projets mis en place avec détail du nombre d'enfants participants et partenariats avec autres services municipaux et/ou associations

LE CONSEIL LOCAL DE JEUNES

Etat des projets mis en place, du nombre de réunions et du nombre de participants

LES AUTRES DISPOSITIFS ANIM'A : Centre d'Animation de la Vie Locale de Guéret

Quartiers libres

Nombre d'activités proposées et nombre d'enfants touchés

Locaux de proximité

Etat de fréquentation des locaux avec détail des publics touchés

J'aime mon quartier / Jardins partagés

Etat de fréquentation avec détail des publics touchés

Pass CEL

Nombre de pass accordés

Soutien à la vie associative Pour tous

Nombre d'associations présentes et nombre de participants

Actualités Guérétoises du moment

Nombre d'évènements sur l'année

Café Accueil

Nombre de café accueils mis en place et nombre de participants au regard du nombre de nouveaux habitants

Les actions parentalité

- Sorties en famille : nombre de sorties en famille
- Animation du réseau local des acteurs de la parentalité : nombre d'acteurs / nombre de réunions / nombre de participants
- Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (SFP) : nombre de familles et nombre d'animations
- Animation de temps et d'espaces parents : Nombre d'animations et de parents touchés
- Coordination du réseau des acteurs de l'accompagnement à la scolarité : nombre d'acteurs / nombre de réunions /nombre de participants

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

LE PLAN MERCREDI

- Sur la complémentarité et la cohérence éducatives du mercredi avec les différents temps de l'enfant familiaux et scolaires **:** nombre de projets en lien avec les projets d'écoles
- Sur l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants, notamment handicapés : nombre d'enfants accueillis et nombre d'AESH
- Sur le développement de la mixité sociale : nombre de projets communs entre les AL de la Ville (Jouhet et Anim'A) et nombre d'enfants concernés pour chaque projet
- Sur la mise en place d'une politique d'information des familles : état des informations disponibles sur le site
- Sur la mise en valeur de la richesse du territoire : nombre de cycles d'activités proposés détaillant les activités, le nombre d'enfants participants et les lieux
- Sur la construction de partenariats avec les établissements culturels : nombre de partenaires et nombre de participants pour chaque cycle d'activités mis en place
- Sur l'implication des habitants dans les projets pédagogiques (associations/familles) : nombre d'associations et de familles impliquées dans les projets proposés
- Sur le développement d'activités riches et variées avec sorties et visant une réalisation finale (mercredis Sports, mercredis Nature, mercredis Musique) : Nombre de cycles proposés par thématique, avec nombre d'enfants touchés.

Conclusion

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et le projet social d'Anim'A portés conjointement par la CAF et la Ville de Guéret, et dont les échéances sont à 2022 prennent appui sur le projet éducatif territorial. Le dépôt auprès du groupe départemental (Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Creuse, Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations DDETSPP, Caisse d'allocations familiales de la Creuse) d'un PEdt actualisé pour les années 2021 et 2022 s'inscrit ainsi dans cette échéance 2022.

Pour mémoire, le PEdt est une déclinaison sur tous les temps de l'enfant. De la maternelle au collège, à l'école ou en dehors, sur tous les temps de l'enfant, la Ville de Guéret avec ses partenaires, organise, coordonne, accompagne et finance de nombreuses actions éducatives :

- Pendant le temps scolaire, pour être aux côtés des enseignants et soutenir leurs projets
- Pendant le temps périscolaire, pour répondre aux différents besoins des enfants
- Pendant le temps extrascolaire, pour favoriser l'accès à un large panel d'activités.

Le PEdt 2021-2022 s'appuie largement sur celui de 2018-2021. Il n'y a pas de changement majeur, si ce n'est un suivi plus régulier des dispositifs existants. La mise en place d'indicateurs précis permettra en outre en 2022 de travailler sur une offre globale de territoire adaptée au service de la réussite des enfants.

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

ANNEXE

au PEdt 2021-2022

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

de Guéret

BILAN du PEdt 2018-2021

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

COMITE DE SUIVI / CONSEIL DES PARENTS

Le comité de suivi

Le comité de suivi du Projet Educatif Territorial valide les orientations proposées par la Ville. En fonction du bilan annuel, le PEDT pourra être amendé pour l'année scolaire suivante.

> Aucun comité de suivi du PEDT, auquel la direction de l'Accueil de Loisirs de Jouhet aurait pu participer, n'a été organisé entre septembre 2019 et septembre 2021.
> La crise sanitaire liée à la COVID explique très largement l'absence de réunion. Le changement de gouvernance municipale et des mouvements de personnel dans les directions de service impliquées dans le comité peuvent aussi expliquer ce manque.
>
> **Points d'amélioration :** Programmation, à minima, une à deux fois par an du comité de suivi. Ces réunions devront permettre à la fois de valider, pour l'année, les orientations proposées et d'en faire le bilan en fin d'exercice.

Le Conseil des parents

Un Conseil des parents sera mis en place dans le cadre du Plan Mercredi. Il se réunira **chaque année** pour échanger sur les actions mises en place dans ce nouveau dispositif.

Le Conseil de parents est une instance consultative qui permet l'expression et la participation des parents dont les enfants sont accueillis au sein des AL de la Ville. Les familles participeront donc à l'évaluation des projets et des actions mises en place via des temps d'échanges et des questionnaires.

Les associations de la ville impliquées dans la mise en place de cycles d'activités et dans des projets ponctuels seront invitées au sein de ce Conseil de parents, avec pour objectif de travailler sur la transversalité entre partenaires sur le territoire.

> Aucun conseil de parent du PEDT, auquel la direction de l'Accueil de Loisirs de Jouhet aurait pu participer, n'a été organisé entre septembre 2019 et septembre 2021.
> La crise sanitaire liée à la COVID explique très largement l'absence de réunion. Le changement de gouvernance municipale et des mouvements de personnel dans les directions de service impliquées peuvent aussi expliquer ce manque.
>
> **Points d'amélioration :** Comme pour le comité de suivi, la programmation, à minima, une à deux fois par an du conseil de parents. Ces réunions devront permettre à la fois de valider, pour l'année, les orientations proposées et d'en faire le bilan en fin d'exercice.
> L'implication des parents « usagers » est importante pour valoriser leur place dans la démarche éducative des actions qui sont proposées

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Orientations Educatives

I – LES OBJECTIFS GENERAUX DE LA VILLE DE GUERET

La coéducation au service du développement de l'enfant

4) Rendre accessible à tous les activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs
5) Prévenir les difficultés d'accès pour réduire les inégalités en associant et impliquant les familles
6) Mutualiser toutes les ressources du territoire vers un projet éducatif cohérent et partagé
7) Considérer l'enfant dans sa globalité
8) Favoriser la continuité éducative des activités périscolaires avec les temps familiaux et scolaires
9) Garantir la qualité des activités proposées
10) Inscrire les activités périscolaires et extrascolaires en lien avec le territoire et les acteurs
11) Permettre l'inclusion et l'accessibilité de tous aux accueils de loisirs notamment les enfants en situation de Handicap

II - LES AXES DE DEVELOPPEMENT 2018/2021

1) Le développement de l'enfant et la réussite éducative

- Aménager les temps de l'enfant en respectant les rythmes chronobiologiques
  - ✓ Mise en place de journées types, adaptées aux différentes tranches d'âges, qui rythment l'organisation de la journée. Une attention particulière est faite concernant le séquençage des temps d'animation (ex : entre 15 et 30minutes pour les enfants de moins de 6ans).
- Mettre l'enfant au cœur du projet
  - ✓ L'offre d'animation est construite afin de répondre au mieux aux besoins et aux intérêts de l'enfant. Il sera important de tendre à véritablement associer, de manière ponctuelle, le public dans l'orientation des choix de programmation. Envisager la mise en place de temps d'échanges participatif type « Paroles d'enfants ».
- Informer et communiquer sur l'offre du territoire
  - ✓ Edition et diffusion des programmes d'activités sur support papier à disposition des familles et via les plateformes numériques de la Ville (site internet et Facebook).
- S'appuyer sur les nouvelles technologies
  - ✓ Peu de projets sont proposés dans cette démarche. On peut principalement identifier deux raisons. Le manque de formation des agents d'animation dans ces domaines spécifiques et le manque d'équipements adaptés.
    Une réflexion devra être menée pour permettre la conduite de ce genre de projets en développement des partenariats avec des structures locales (ex : Quincaillerie numérique, Radio Associative…).

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

- Favoriser la créativité et l'expression individuelle
  - ✓ Certains projets d'animation tendent à laisser la place à l'expression individuelle de chacun afin de nourrir la réflexion collective. Des projets comme « La vie en Rose » ou encore la création Mr Carnaval sont des exemples où chaque participant a pu s'exprimer sur sa vision des réalisations des différents projets.
- Développer les actions de parentalité
  - ✓ Non réalisé dans le cadre de l'Accueil de Loisirs de Jouhet. Il pourrait, néanmoins, être proposé des temps conviviaux auxquels les familles seraient conviées (exposition, spectacle des enfants, journées portes ouvertes...).
- Construire ou améliorer l'articulation temps scolaire/temps périscolaire
  - ✓ Certains objectifs éducatifs et pédagogiques sont transversaux entre ces différents temps. La direction de l'Accueil de Loisirs a manifesté son envie de travailler en lien avec les écoles. Les années 2020 et 2021 ayant subi de très nombreuses perturbations liées à la crise COVID 19, il a été compliqué d'envisager une collaboration suivie entre les différents acteurs éducatifs du territoire. Le « Plan Mercredis » tend et engage les structures labélisées à créer ces passerelles.

2) L'égalité des chances et la mixité sociale

- Adopter une politique tarifaire adaptée
  - ✓ La politique tarifaire appliquée aux usagers est validée par délibération du Conseil Municipal et élaborée en lien avec le Quotient Familial de la Caisse d'Allocation Familiale. Des tarifs calculés de manière dégressive en fonction des revenus des familles permet de garantir une grande accessibilité aux services.
- Associer les parents et impliquer les familles
  - ✓ Non mis en place
- Créer du lien intergénérationnel
  - ✓ Non mis en place
- Favoriser la mobilité domicile/dispositifs
  - ✓ Non mis en place
- Permettre aux enfants en situation de handicap d'avoir accès aux activités
  - ✓ Une démarche d'inclusion des enfants à besoins particuliers est inscrite au projet. Aujourd'hui, nous accueillons deux enfants malentendants suivis sur le temps scolaire par des AESH et un enfant autiste suivi par l'UEMA et la Fondation Jacques CHIRAC.
  - ✓ Une réflexion est en cours pour dégager des pistes de formation en direction de l'équipe d'animation pour permettre d'optimiser les conditions d'accueil de ce public à besoins particuliers.
- Agir pour l'égalité filles/garçons
  - ✓ Une attention est portée sur les propositions de projets et d'activités qui répondent à cet axe. La réfection envisagée de la cour élémentaire Jacques Prévert a pris en compte ce besoin.

3) Le parcours de citoyenneté

- Favoriser l'autonomie, l'esprit critique et la responsabilisation
- Encourager la mise en œuvre d'espaces d'expression citoyenne
- Créer les conditions d'une implication des jeunes dans un collectif, notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale
- Apprendre à vivre en société en respectant l'autre et ses différences d'origine, de culture, de genre …

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE du 1er degré

Les conseils d'écoles, questionnés sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2018 après consultation des parents d'élèves par les parents élus, se sont prononcés à la majorité (8 écoles sur 9) en faveur du retour à 4 jours. Conformément à la délibération du Conseil municipal du 6 avril 2018, un nouvel emploi du temps hebdomadaire a alors été déterminé pour l'ensemble des écoles publiques de Guéret.

Nouvelle organisation de la semaine scolaire :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h45-12h / 14h-16h45

- ✓ Cette organisation scolaire actuelle, arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2019-2020, a été prorogée d'un an. Elle devra être à nouveau soumise à l'avis des conseils d'écoles et du Conseil Municipal au cours du 1er semestre 2022 pour une application à la rentrée de septembre 2022.

Les dispositifs périscolaires de la maternelle au CM2 :

- **Le périscolaire du matin** (Accueil du Matin de 7h15 à 8h45)
- **Le temps périscolaire de la pause méridienne** (ateliers durant le temps du Midi de 12h à 14h)
- **Le périscolaire du soir** (accueil du soir) de 16h45 à 18h30
- **L'AL Jouhet les mercredis (hors vacances scolaires)**
  - ✓ En 2018 : 307 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet
  - ✓ En 2019 : 327 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet
  - ✓ En 2020 : 284 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

✓ Tableau de suivi des moyennes de fréquentations en pourcentage/nbre enfants scolarisés

	Année scolaire 2018-2019	Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2020-2021
Nbre enfants scolarisés	1091	1038	950
Garderie matin	**10%**	**11%**	**9%**
Car (matin/soir)	**10%**	**10%**	**11%**
Pause méridienne	**74%**	**77%**	**69%**
Garderie soir	**14%**	**15%**	**12%**
Mercredis	**11%**	**12%**	**10%**

Les dispositifs extrascolaires

- **L'accueil de Loisirs de JOUHET durant les vacances scolaires**

✓ En 2018 : 344 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet
✓ En 2019 : 370 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet
✓ En 2020 : 269 enfants ont au moins 1 fois fréquenté l'AL Jouhet

✓ Entre 2018 et 2021 : aucun camp passerelle n'a été mis en place

- **Le Conseil Municipal d'Enfants**

Pour qui : élèves de CM1, CM2 et ULIS des écoles de Guéret
Durée du mandat : deux ans
Objectifs :

- Contribuer à la formation du citoyen de demain.
- Donner aux jeunes la possibilité de prendre la parole.
- Favoriser l'épanouissement et l'engagement participatif des enfants à travers la conduite de projets (culturels, liés à l'environnement ou à la solidarité…), les réunions de travail, les visites et les manifestations, accompagnés des animateurs du service jeunesse.

✓ 2 animateurs sont dédiés au suivi du CME

✓ 33 jeunes ont été conseillers en 2018 et 2019. Mais seulement 12 en 2020 en l'absence de l'organisation d'élections, compte tenu du retard pris dans le déroulement des élections municipales suite à l'épidémie de Covid et des délais d'installation de la nouvelle équipe.

✓ Les actions phares du CME réalisées entre 2018 et 2021 :

En 2018 : Mise en scène du CME dans une pièce de théâtre « Guéret/Zitenga au Burkina. Même Combat ?? » avec le soutien de Madi Nacoulma, jeune burkinabé en service civique international au sein du Service Jeunesse et du Directeur artistique de la Fabrique. Représentation à l'Espace Fayolle en mai 2018.

En 2019 : Réalisation d'un film : « Le Harcèlement, parlons-en ! » avec présentation et projection au Cinéma le Sénéchal le 18 juin. Mais aussi l'organisation de mini-olympiades à Courtille le 15 juin, la réalisation de poubelles rigolotes pour les cours d'écoles et une collecte de fournitures scolaires devant la Mairie pour le Burkina.

En 2020 et 2021 : En raison du contexte sanitaire, un seul projet a été réalisé durant ces 2 ans : « Poulpette pour la planète » autour du recyclage et de la préservation de l'environnement. C'est avec la récupération de nombreux déchets plastiques qu'un poulpe géant a été fabriqué et présenté sur l'Esplanade Fayolle, au Labyrinthe géant et enfin devant la Mairie.

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

AnimA – Centre d'Animation de la Vie Locale de Guéret

En copie bilan détaillé 2018 – 2019 – 2020 du projet social 2018/2021

Finalité 1 : Accompagner les parents dans leur fonction éducative

Sorties en Famille

Mise en place d'un programme d'activités familiales pour aller au spectacle, vers des sorties culturelles, de détente et de loisirs…

- ✓ En 2018 : 12 Sorties
- ✓ En 2019 : 3 rencontres de travail/échanges avec les parents – 10 sorties
- ✓ En 2020 : 8 sorties pour 33 familles concernées pour un total de 121 personnes (42 adultes + 79 enfants)

Animation du réseau local des acteurs de la parentalité

Mise en lien des acteurs de la parentalité pour une meilleure interconnaissance des initiatives locales au bénéfice d'une meilleure lisibilité pour les professionnels et les familles.

- ✓ En 2018 : 15 rencontres, 35 membres
- ✓ En 2019 : 2 rencontres du réseau + 1 événement Festif – Familles (1000 pers + 30 structures)
- ✓ En 2020 : Aucune rencontre en raison du COVID-19

Programme de soutien aux familles et à la parentalité (SFP)

Programme destiné à renforcer les liens parents/ enfants par une meilleure communication dans le foyer familiale avec des enfants de 6/11 ans

- ✓ En 2018 : 14 ateliers pour 9 familles (12 parents + 12 enfants) soit 37 membres de la famille touchés
- ✓ En 2019 : 9 familles participantes, 13 parents + 13 enfants soit 37 membres des foyers
- ✓ En 2020 : 10 familles inscrites, stoppé le 11 mars – COVID19

Café des parents

Développer des temps d'échange entre pairs destinés aux parents

- ✓ En 2018 : 36 cafés des parents, 50 parents différents soit 236 participations cumulées
- ✓ En 2019 : 32 cafés des parents, 49 parents différents soit 173 participants cumulées
- ✓ En 2020 : 14 cafés des parents, 24 parents différents soit 79 participations cumulées

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Finalité 2 : Permettre une citoyenneté active des enfants et des jeunes

Accueil de Loisirs de proximité multi sites 6/14 ans

- Cycle de découvertes : Faire découvrir les activités sportives et culturelles avec l'appui du tissu associatif les mercredis et samedi après-midi.
- Prépare tes vacances : Mise en place d'un programme d'activités pour accompagner les publics les plus éloignés de l'offre vers les structures d'animation et proposer aux jeunes des lieux d'activités, de partage et de conception de projets.

✓ En 2018 : 103 jeunes inscrits (58 garçons et 45 filles)
✓ En 2019 : 116 jeunes inscrits (67 garçons et 49 filles)
✓ En 2020 : 122 jeunes inscrits (62 garçons et 60 filles)

Quartiers libres

Développer des activités autour de pratiques culturelles, sportives au sein des locaux et des équipements de proximité. Soutenir les initiatives des associations et des habitants agissant sur le quartier.

✓ En 2018 : 23 jeunes inscrits dans 3 associations culturelles
✓ En 2019 : 28 jeunes inscrits dans 3 associations culturelles et 1 association sportive
✓ En 2020 : 28 jeunes inscris dans 3 associations culturelles et 1 association sportive

Conseil Local de Jeunes

Réaliser des projets sur la ville en tenant compte des idées et des besoins exprimés par les jeunes, leur permettre de traduire leurs propositions en action.

✓ En 2018 : 8 jeunes volontaires
✓ En 2019 : Pas de renouvellement de jeunes depuis 2019
✓ En 2020 : Pas de renouvellement de jeunes depuis 2019

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Finalité 3 : Favoriser le vivre ensemble

- **Locaux de proximité**

  Créer et tisser des liens sociaux par l'accueil, l'information, par le dialogue, la concertation et par des services rendus à la population.

  ✓ En 2018 : 71 familles adhérente
  ✓ En 2019 : 75 familles adhérentes
  ✓ En 2020 : 75 familles adhérentes

- **J'aime mon quartier / Jardins partagés**

  Impliquer la population au bien vivre de son lieu d'habitation pour rendre son quartier plus agréable autour de projets artistiques et d'aménagement urbain.

  ✓ Depuis 2018 : 1 potager partagé à OPB ; 6 parcelles familiales pour jardiner ; construction de bac en palette en pied d'immeuble ; fresque murale sur les locaux de proximité ; Formation des animateurs sur la pratique de jardinage…

- **Pass CEL**

  Faciliter pour les 6 – 16 ans la pratique d'activités culturelles et sportives en lien avec le tissu associatif local et municipal avec une réduction sur le montant de la cotisation/licence.

  ✓ En 2018 : 113 enfants vers 21 associations et 2 activités à l'Espace Fayolle
  ✓ En 2019 : 115 enfants vers 18 associations et 2 activités à l'Espace Fayolle
  ✓ En 2020 : 112 enfants vers 19 associations et 2 activités à l'Espace Fayolle

- **Soutien à la vie associative**

  - Le Forum des Loisirs et de la Vie Associative : proposer un rendez-vous annuel entre les habitants et les associations locales

  ✓ En 2018 : 86 associations et 3 services de la ville, pour environ 1500 personnes
  ✓ En 2019 : 90 associations et 3 services municipaux, pour environ 2000 personnes
  ✓ En 2020 : 85 associations et 3 services de la ville, pour environ 1000

  - Répertoire de la vie associative : rendre lisible et accessible l'offre d'animation locale
  - Recensement, traitement et diffusion de l'actualité des évènements et manifestation sur la ville (Quoi de neuf Guéret ?, Soif d'infos, stand d'infos…)

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

- **Quartiers d'été**

  Faire vivre sur une journée dans différents quartiers, une animation conviviale de partage et d'échanges en s'appuyant sur les savoirs faire des habitants…

  - ✓ En 2018 : 5 quartiers ciblés, 3 associations participantes, environ 400 participants
  - ✓ En 2019 : 5 quartiers ciblés, 6 associations participantes, environ 430 personnes présentes
  - ✓ En 2020 : 5 quartiers ciblés, 10 associations participantes, plus de 500 personnes concernées

- **Café Accueil des nouveaux arrivants**

  Un moment d'échanges et de convivialité proposé aux habitants nouvellement installés à Guéret.

  - ✓ En 2018 : 2 Rdv, 14 familles pour un total de 39 personnes
  - ✓ En 2019 : 2 Rdv, 46 personnes + une animation réseau des référents accueil de l'AGGLO
  - ✓ En 2020 : Annulé – COVID 19

LE PLAN MERCREDI

Objectifs visés :

- **La complémentarité et la cohérence éducatives du mercredi avec les différents temps de l'enfant familiaux et scolaires =>Cf objectif général 5)**

Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs :

Cet axe permettra un travail conjoint des directions des accueils de loisirs et des directions d'école. Il sera mis en cohérence dans les projets pédagogiques des accueils de loisirs de la ville.

Cet axe contribuera à élaborer des **projets communs** à l'accueil de loisirs et à l'école.

Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation :

Deux **rencontres annuelles** seront à organiser entre les directeurs d'école et les directeurs des accueils de loisirs dans chaque école de la ville afin de favoriser une collaboration de qualité entre les directeurs des accueils de loisirs et les directeurs d'écoles. Ces rencontres permettront également de faciliter **l'interconnaissance du projet d'école et du projet pédagogique** de l'accueil de loisirs.

Aussi, d'autres rencontres pourront être organisées tout au long de l'année.

- ✓ Entre septembre 2019 et aujourd'hui, seules quelques prises de contact ont été faites notamment avec la directrice de l'école élémentaire de Paul LANGEVIN. La notion de transversalité éducative, avec cette école située en proximité directe de l'AL Jouhet, semble pouvoir être envisagée dès lors où la démarche est co-construite. Pour inscrire véritablement cette démarche transversale, il semble important que des rencontres avec l'ensemble des directeurs et directrices d'école soient organisées. C'est la condition qui permettra la mise en place de cette cohérence et continuité éducative.

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

L'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants, notamment handicapés =>Cf objectif général 8)

L'inclusion des enfants en situation de handicap :

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis dans les accueils de loisirs avec un **encadrement spécifique** lorsque la situation l'exige.

La Ville recrutera les Accompagnants d'Enfant en Situation de Handicap (AESH) pour assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap lorsque ce personnel sera volontaire.

La municipalité se fixe pour objectif de **développer la formation des personnels sur la question de la connaissance du handicap** pour permettre la mise en place d'activités accessibles pour les enfants.

- ✓ L'AL Jouhet est ouvert à tous les enfants et a une volonté marquée de favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers. A ce jour, deux enfants malentendants, bénéficiant d'accompagnement AESH sur le temps scolaire, sont très régulièrement présents sur l'AL Jouhet. Afin de faciliter la communication entre ces enfants et les animateurs des masques inclusifs ont été fournis à l'équipe.
- ✓ Depuis peu, un enfant autiste (léger) fréquente l'Accueil de Loisirs mais seulement quelques jours durant les vacances scolaires. Des opportunités d'accueil les mercredis pourraient se dégager en fonction des accompagnements RIPI et UEMA.

Développement de la mixité sociale :

Pour développer la mixité sociale, **des projets entre les accueils de loisirs des différents quartiers de la ville** seront mis en place tout au long de l'année, tels que des rencontres autour de journées à thème comme sur la thématique du développement durable, des rencontres sportives, des rencontres artistiques et une fête des accueils de loisirs valorisant les projets réalisés par les enfants tout au long de l'année.

Aussi, lors des périodes de vacances, les enfants des différents quartiers pourront être regroupés au sein d'un même accueil de loisirs.

La municipalité met en place une **tarification selon le quotient familial** pour permettre l'accès à tous les enfants de la ville.

- ✓ Une démarche de programmation d'activités sportives est inscrite les après-midis sur Plan Mercredi. Aujourd'hui, cela fonctionne plus tôt bien depuis l'année scolaire 2019/2020. Depuis le début de l'année scolaire 2021/2022, les actions transversales se renforcent au travers de projets à vocation culturelle.

Mise en place d'une politique d'information des familles :

La ville de Guéret mettra à disposition les informations concernant le temps périscolaire et extrascolaire sur le **site internet de la ville. :**

Les familles pourront consulter la tarification des accueils de loisirs, le règlement intérieur, le projet pédagogique de chaque structure ainsi que les programmes d'activité.

- ✓ Fait

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Un conseil des parents sera mis en place. Cette instance permettra aux familles d'obtenir diverses informations concernant les accueils de loisirs et d'être force de proposition.

Les familles participeront à l'évaluation des projets et des actions mises en place via des temps d'échanges et des questionnaires.

- ✓ Non réalisé mais en projet, notamment via l'écriture de questionnaires qui seront remis aux familles et la tenue, une fois par an, d'une réunion d'information et la création d'un comité d'usagers.

Mise en valeur de la richesse du territoire

Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel :

Tout au long de l'année, les accueils de loisirs proposeront des sorties ayant pour objectif de découvrir la ville et ses institutions.

Un **cycle d'activités** sera mis en place à destination des enfants des accueils de loisirs sur la thématique de la nature. Ce cycle d'activités se terminera par un temps fort dans un site naturel de la ville.

Construction de partenariats avec les établissements culturels :
Un cycle d'activité sur le thème des arts sera mis en place à destination des enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires. Dans le cadre de ce cycle d'activité, **les établissements culturels de la ville seront des partenaires privilégiés** : La Guérétoise de spectacles, l'Espace Fayolle, le Cinéma mais aussi la Médiathèque intercommunale, le Conservatoire de musique ….

Implication des habitants dans les projets pédagogiques :
Les **associations de la ville** seront impliquées dans la mise en place de cycles d'activités, également dans des projets ponctuels.
Aussi, lors des **conseils des parents**, les familles seront sollicitées pour contribuer aux projets des accueils de loisirs.
Les familles participeront à l'évaluation des projets et des actions mises en place via des temps d'échanges et des questionnaires.

- ✓ A ce jour, dans le cadre de l'AL Jouhet, aucun réel partenariat n'a pu se formaliser. Les modalités d'ouverture et de fonctionnement des différentes structures culturelles ne permettaient pas de répondre à cet objectif. Il existe néanmoins une volonté des responsables de pôle de construire des projets transversaux. La sortie de crise COVID devrait ouvrir la voie à l'émergence de projets novateurs.

développement d'activités riches et variées avec sorties et visant une réalisation finale =>Cf objectifs généraux 6)

En parallèle des activités ludiques et éducatives mise en place dans le cadre de projet d'animation, la ville va mettre en place des mercredis thématiques qui se déclineront en **cycle d'activités** dès l'année scolaire 2018-2019 :

- **Les mercredis Sports** : sports collectifs et atypiques : voile, canoë, Kayak …

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20211122-lmc120210000127-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

- **Les mercredis Nature** : découverte de la nature, découverte de producteurs …
- **Les mercredis Musique** : mise en place de chorales pour fête des accueils …
- …

Chaque cycle d'activité sera ponctué par un **temps fort : spectacle, sortie, exposition, …**

La mise en place des cycles d'activité se fondera sur un partenariat avec le tissu associatif local pour la mise en place de projets sportifs, culturels et scientifiques ouverts sur la connaissance de nouvelles pratiques. La municipalité souhaite enrichir l'offre du mercredi en faisant intervenir des spécialistes sur les activités et proposer des activités nouvelles à destination des enfants des accueils de loisirs élémentaires et maternels.
Dans le cadre de ce partenariat avec les associations sportives, il est envisagé de permettre aux enfants inscrits en clubs sportifs de pratiquer leur activité sportive dans la continuité de la journée d'accueil en accueil de loisirs. Certains clubs sportifs viendraient chercher les enfants à l'accueil de loisirs et les y ramèneraient.

- ✓ En septembre 2019, un plan d'action a été élaboré en lien avec les éducateurs sportifs de la ville. Des cycles structurés et adaptés aux différentes tranches d'âge ont été proposés (piscine, VTT, sports de ballons …). Certaines de ces actions été mutualisées avec le CAVL Anim'A. Malheureusement, la crise COVID a sonné l'arrêt de cette programmation spécifique. Les conditions restrictives de la sortie de crise (protocole sanitaire) n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés.
- ✓ Depuis septembre 2021 avec à l'horizon, l'allègement des protocoles, une construction transversale et mutualisée avec le CAVL Anim'A est engagée. Celle-ci devrait prend corps et se concrétiser dès janvier 2022.

CONCLUSION

La coéducation au service du développement de l'enfant :

Le PEdt 2018-2021 s'est inscrit dans une dynamique de partenariat renouvelé autour d'une responsabilité éducative partagée entre la Ville de Guéret, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Creuse, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP devenue DDETSPP), la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse (CAF), les associations, les familles et les équipes éducatives.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et le projet social d'Anim'A portés conjointement par la CAF et la Ville de Guéret, et dont les échéances sont à 2022 prennent appui sur ce projet éducatif territorial. Le dépôt auprès du groupe départemental d'un PEdt actualisé pour les années 2021 et 2022 s'inscrit ainsi dans cette échéance 2022.

Ce bilan servira en partie de support aux décisions qui seront prises sur les services enfance et jeunesse du territoire au terme de 2022 avec l'écriture à venir d'une convention territoriale globale sur le périmètre intercommunal.